

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1080 Bruxelles , le 07 Sep 2009
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4504

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

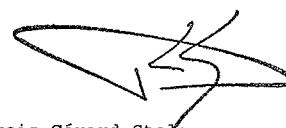
----- Unité de formation : HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DU XIX IEME SIECLE A NOS
JOURS
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 050305U21C1
Domaine : 001 Formation générale-SE:math,sciences,français,insertion..

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



François-Gérard Stoiz

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Michaël Goulet ou Françoise Christophe (02/690.87.21 ou 02/690.85.92)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

Communauté française

Libre confessionnel

Provincial et communal

Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO

Date et signature: le 4 mai 2009

Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité de formation :

HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DU XIX^{ème} SIECLE A NOS JOURS

CODE DE L'U.F. 050305U21C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION 001
-------------------------------	-------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de :

transition

qualification

du degré :

inférieur

supérieur

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de1.... page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de1.... page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de1.... page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de1.... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : 050305U21CA	Code du domaine de formation : 001
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Histoire des styles et du mobilier	CG	A	48
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	12
		Total des périodes	60

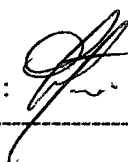
12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 3.09.98

Signature :



J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME


François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DU XIX^{ème} SIECLE A NOS JOURS

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1 FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.1.2. FINALITES PARTICULIERES

« L'histoire des styles et du mobilier du XIX^{ème} siècle. à nos jours » vise à permettre à l'étudiant pour chacune des grandes périodes de l'histoire de l'art, dans les pays européens, méditerranéens et en Amérique du Nord, depuis le XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours, d'analyser une architecture, une décoration intérieure ou un mobilier et de les situer dans le temps.

HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DU XIX^{ème} SIECLE A NOS JOURS

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- situer sur une ligne du temps les événements historiques de différents pays des origines à nos jours et établir les liens avec les périodes artistiques correspondantes ;
- identifier, rechercher et utiliser les documents mis à sa disposition.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

- CESI ou C2D
- ou Attestation de réussite de l'unité de formation 050301U21C1 : « Histoire mondiale : chronologie des grands courants artistiques ».

HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DU XIX^{ème} SIECLE A NOS JOURS

3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières.

HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DU XIX^{ème} SIECLE A NOS JOURS

4. PROGRAMME

Pour chacune des grandes périodes de l'histoire de l'art pour les pays européens, méditerranéens et d'Amérique du Nord, du XIX^{ème} siècle à nos jours, l'étudiant sera capable :

- d'identifier les œuvres principales pour chaque période ;
- d'analyser une architecture, une décoration intérieure ou un mobilier :
 - o en utilisant le vocabulaire spécifique;
 - o en relevant la typologie propre (originalité, apparition de certaines techniques constructives ou décoratives, analyse des matériaux, ...)
 - o en respectant une grille d'analyse ;
- de situer dans le temps chaque œuvre analysée ;
- d'identifier le travail des grands créateurs et de le replacer dans son contexte historique, géographique et stylistique ;
- de reconnaître la tendance design de designers contemporains ;
- d'identifier les productions de design actuel ;
- de rédiger une fiche d'identification complète pour une architecture, une décoration intérieure ou un mobilier ;
- de réaliser un dossier complet d'analyse de design actuel ;
- de décrire une architecture, une décoration intérieure ou un mobilier en employant un vocabulaire précis ;
- de choisir des ouvrages ou documents de référence et de les utiliser efficacement.

HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DU XIX^{ème} SIECLE A NOS JOURS

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant(e) sera capable, *en utilisant des ouvrages ou documents de références mis à sa disposition* :

- de situer dans le temps et d'identifier l'origine géographique et artistique d'une architecture, d'une décoration intérieure ou d'un mobilier appartenant aux périodes de l'histoire de l'art des pays ; européens, méditerranéens et d'Amérique du Nord, depuis le XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours ;
- d'identifier une production de design actuel qui lui est proposée ;
- d'analyser une architecture, une décoration intérieure ou un mobilier en respectant une grille d'analyse complète et en prenant en compte les techniques constructives et décoratives, les matériaux utilisés, le style, les formes et les décorations ;
- de rédiger une fiche d'identification complète.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte de :

- la précision et l'exhaustivité des réponses,
- la pertinence des procédures de recherche dans les références bibliographiques.

HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DU XIX^{ème} SIECLE A NOS JOURS

6. PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.